

La démocratie doit continuer !

Pour un Parlement qui fonctionne en temps de crise

La situation sanitaire se détériore de jour en jour. Suite aux décisions adoptées aujourd'hui par le Conseil d'Etat, les **Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois (JLRV)** tiennent à rappeler leur attachement à un législatif efficace, qui puisse siéger pour élaborer les lois et qui soit en mesure d'assurer un contrôle de l'action de l'exécutif. Récemment un cas de Covid-19 a déjà dû contraindre le Parlement à repousser l'une de ses séances et à l'avenir il n'est pas certain que le Grand Conseil puisse siéger en fonction de la situation sanitaire. Les **JLRV** proposent une série de mesures permettant au Parlement de siéger à distance, garantissant ainsi la continuité du pouvoir législatif en toutes circonstances et la sécurité des députés et des autorités.

Vers un e-parlement !

Il est connu de tous que le Grand Conseil vaudois est surchargé, où de nombreux dossiers prennent des mois voire des années à être traité. Il est inacceptable que ce retard s'amplifie à cause de nouvelles mesures pour faire face à la pandémie qui touche notre pays. Nous avons besoin d'un Parlement efficace qui puisse prendre les décisions attendues par la population vaudoise en temps et en heure, en particulier en temps de pandémie.

Pour ce faire nous réitérons notre demande d'un e-parlement pour permettre aux députés de siéger en tout temps grâce à l'évolution technologique. Nous sommes favorables à ce que le Parlement puisse se réunir à distance en cas d'aggravation de la situation sanitaire. Cette mesure permettrait de garantir la santé des députés et le bon fonctionnement de nos institutions. Comme nous avons pu en avoir l'exemple avec d'autres pays, il s'agit d'un moyen efficace et moderne de poursuivre l'exercice démocratique.

De plus et afin de maintenir la possibilité aux députés d'interagir avec le Conseil d'Etat, nous souhaitons qu'il soit mis en place le plus rapidement possible, la possibilité de déposer en ligne et de façon informatisée les interpellations, postulats, motions et simples questions émanant des députés.

Enfin, il nous semble indispensable que l'intégralité des Commissions ait la possibilité de siéger en ligne. Nous souhaitons qu'il soit clairement établi, d'un point de vue légal, que toutes les Commissions sont habilitées à le faire.

La démocratie doit continuer à tous les niveaux, y compris dans les communes vaudoises !

Nous invitons le Conseil d'Etat à étudier et proposer de tels mécanismes pour les communes souhaitant vouloir se réunir en temps de crise.

Plus de liberté, moins d'Etat !

Contacts

Maxime Meier, Président, maxime.meier@jlr.ch, 078 669 00 69

Abasse Lévêque, Responsable média, abasse.leveque@jlr.ch, 078 341 90 71